

Kontakt

Informationsblat vum Fieldgen / No 1

Donneschdes, 16. September 2021

La cellule COVID19-EPF




=> mise à jour voir Kontakt No 2

Les mesures sanitaires

Le port du masque

Activités se déroulant à l'extérieur	Le port du masque est non obligatoire
Activités se déroulant à l'intérieur	
Circulation dans les couloirs - CDI - cantine - cafétéria - salles pique-nique - activités de l'Ecole à la carte (études, aides aux devoirs, théâtre, ...), devoirs de rattrapage	Port du masque obligatoire
Cours ordinaires de 8h à 14h15 ou 15h10	Port du masque non obligatoire sauf lorsqu'on se lève pour circuler dans la classe
Sport	Port du masque obligatoire pour se rendre à la salle de sport, à la piscine, dans les vestiaires Port du masque non obligatoire pendant l'activité sportive
A partir d'un cas COVID positif dans une classe	Port permanent du masque obligatoire durant 6 jours après le dernier contact avec la personne infectée

Les gestes barrières

	renforcer l'hygiène des mains => lavage des mains avant le début des cours, après chaque pause, après un passage aux toilettes, avant et après les repas		tousser et éternuer dans son coude
	éviter de se toucher => se saluer sans se serrer la main		utiliser des mouchoirs à usage unique => les jeter e préférence dans une poubelle à couvercle à commande non-manuelle

L'aération des locaux (seulement en présence des enseignants)

- aérer les locaux avant le début des cours
- maintenir les fenêtres en position basculée et les portes des salles de classe ouvertes pendant la durée des cours ou bien procéder à une ventilation par à-coups (fenêtres grandes ouvertes) à intervalles réguliers, mais au moins pendant les cinq premières ou les cinq dernières minutes des cours

les élèves sont priés d'adapter leur tenue vestimentaire aux températures ambiantes

Les différents scénarios

<p>Scénarios 1 et 2</p> <p>un ou deux cas dans une classe</p> <p>=> fonctionnement normal de l'école</p>	<p>isolement de la/des personne(s) infectée(s)</p> <p>identifications des contacts au sein de la population scolaire (<i>contact tracing</i>)</p> <p>port permanent du masque obligatoire durant 6 jours</p> <ol style="list-style-type: none">1. pas de quarantaine pour les élèves vaccinés ou rétablis et test PCR facultatif après le 6^e jour2. mise en quarantaine pour les élèves non vaccinés avec autorisation de sortie pour fréquenter l'école s'ils se soumettent à l'école à un autotest toutes les 48 heures (2 jours) => quarantaine levée moyennant un test PCR négatif obligatoire après le 6^e jour effectué par une équipe mobile du LNS3. mise en quarantaine sans autorisation de sortie pour les élèves ne se soumettant pas toutes les 48 heures à un autotest à l'école => quarantaine levée moyennant un test PCR négatif obligatoire après le 6^e jour et effectué sur ordonnance
<p>Scénario 3</p> <p>de trois à cinq cas positifs dans une classe</p> <p>=> mise en place d'un apprentissage à distance (<i>homeschooling</i>) si mise en quarantaine de la majorité des élèves</p>	<p>isolement de la/des personne(s) infectée(s)</p> <p>identifications des contacts au sein de la population scolaire (<i>contact tracing</i>)</p> <p>port permanent du masque obligatoire durant 6 jours</p> <ol style="list-style-type: none">1. pas de quarantaine pour les élèves vaccinés ou rétablis et test PCR facultatif après le 6^e jour2. mise en quarantaine sans autorisation de sortie pour les élèves non vaccinés => quarantaine levée moyennant un test PCR négatif obligatoire après le 6^e jour et effectué sur ordonnance
<p>Scénario 4</p> <p>chaîne d'infection dans une école (plusieurs classes concernées et/ou plus de 5 cas positifs dans une classe)</p>	<p>attendre les décisions du Comité de pilotage « Covid-19 and Education »</p>

Les tests à l'école (avec l'accord parental pour les élèves mineurs)

	Autotests=tests antigéniques rapides	Tests PCR
toutes les semaines (aucun cas positif dans la classe)	1 test	/
cas de symptômes grippaux	pour l'élève présentant les symptômes grippaux => en cas de résultat positif, un test antigénique rapide pour tous les élèves de la classe	/
Scénarios 1+2	1 test toutes les 48 heures pour les élèves non vaccinés	Après le 6 ^e jour, test PCR facultatif, mais recommandé pour les élèves vaccinés et obligatoire pour les élèves non vaccinés
Scénarios 3	/	Après le 6 ^e jour, test PCR facultatif, mais recommandé pour les élèves vaccinés

Les autotests à la maison

Toutes les semaines (aucun cas positif dans la classe)	1 test
Absence à l'école pour cause de symptômes grippaux	1 test avant de retourner en classe

En cas de résultat positif,

- déclarer immédiatement le résultat positif à l'Inspection sanitaire : site <https://covidtracing.public.lu/covid> ou hotline : 247-65533
- envoyer mail à covid19@epf.lu ou téléphoner au 49 94 31 567, du lundi au vendredi, entre 8h et 17h

Les symptômes grippaux

Rester à la maison si on est malade ou si on présente ...

au moins un des symptômes majeurs suivants	fièvre, toux, difficultés respiratoires, douleurs thoraciques, perte du goût et/ou de l'odorat sans cause apparente
au moins deux des symptômes mineurs suivants	douleurs musculaires, fatigue, rhinite (encombrement ou écoulement nasal), maux de gorge, maux de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse

faire un test antigénique rapide à domicile avant le retour en classe

Les élèves vulnérables

- présentation d' un certificat médical récent attestant la vulnérabilité de l'élève
- mise en place d'un enseignement à distance (*homeschooling*)

Le support psychologique et l'information

Organe	Coordonnées	Type de support
MENJE Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse	helpline : 8002-9090 jours ouvrables : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à-16h00	Conseils et aide pédagogique aux élèves et aux parents
	schooldoheem.lu	Formulaire en ligne pour pour poser des questions
	covid19.men.lu	Explications supplémentaires en cinq langues en lien avec les mesures prises dans le cadre de la maladie COVID-19
CePAS Centre de psycho-social d'accompagnement ONE Office National de L'Enfance	helpline 8002-9393 jours ouvrables de 8h00 à 18h00	Support psychologique aux élèves, aux parents et aux enseignants

L'organisation scolaire

L'horaire

=> fonctionnement normal avec une récréation unique entre 9h40 et 9h55

Les repas : cantine - cafétéria - salles de pique-nique

- port du masque obligatoire pour circuler
- désinfection des mains
- respect du dispositif mis en place pour réguler le flux des personnes
- tables limitées à quatre personnes

Le sport (éducation physique et natation)

- limitation au strict minimum du temps passé dans les vestiaires
- lavage des mains avant le début et à la fin des cours

L'Ecole à la Carte

=> fonctionnement normal

Les visites / excursions et voyages (même à l'étranger)

=> respect du protocole sanitaire du lieu de destination

=> activités comportant une ou plusieurs nuitées placées sous le régime Covid Check